

COMPTE RENDU de la REUNION EXCEPTIONNEL des DELEGUES DU PERSONNEL
Agence de TOULOUSE
En date du 13 février 2019

Heure de début de réunion : 9h00

Heure de fin de réunion : 10h00

➤ Présents :

Pour les Représentants du personnel :

M Maubert

M Rayssac

Pour la Direction:

M Chaboy

M Bénard

1/ Suite à l'annonce de la fermeture de l'établissement VORTEX/Toulouse le 28 Février 2019 lors de la réunion DP du 31 Janvier 2019: transmission de l'avis du Comité d'Entreprise à ce sujet dans le cadre de ses attributions consultatives.

Nous n'avons pas encore l'avis du CE

2/ Suite au courrier de la DIRECCTE de Rouen en date du 17.12.2018, du même acabit que celui de Madame l'Inspectrice du travail, MARTIN Brigitte, en date du 4.11.2016 : pourquoi l'Instance ad hoc sur le périmètre UES n'existe-t-elle toujours pas depuis la décision de justice exécutoire de Juin 2016 ? Pourquoi aucune mise en place effective sur 2017 ? Pourquoi aucune mise en place effective sur 2018 ?

Les réunions de négociation ont commencé début janvier 2019

3/ Pourquoi aucune proposition d'accord de participation aux bénéfices commun entre les entreprises actuelles de l'UES, et ce depuis juin 2016 ?

Il n'y a pas d'obligation légale pour une participation commune. Seulement VORTEX est concerné à l'heure actuelle

4/ Pouvez-vous nous expliquer en détail cette nouvelle carte (en PJ) ? Comment les "référents" sont-ils choisis ? Qui sont-ils ? Comment choisissez-vous les "responsables de pôles" ? Qui sont-ils ?

Cette nouvelle carte est un projet de nouvelle organisation du groupe. Les référents de pôle de mobilité auront la gestion d'un petit parc automobile au plus proche des conducteurs et auront une activité de VTC ? Les responsables de Pôle deviendront Directeur de zone et auront en charge la relation client, recrutement de conducteurs et seront au plus proche des conducteurs sur le terrain.

5/ Qui seront les représentants du personnel ? Syndicaux ? CHSCT ? CE ? Des élections vont-elles être instaurées ? En attendant y aura-t-il des réunions DP ? Quand ? Les mandats échus des délégués du personnel seront-ils maintenus ? Comment un ou plusieurs chauffeurs pourront avoir des réponses à leurs questions ? De façon anonyme ?

La mise en place du CSE sur l'UES permettra la continuité du dialogue sociale

6/ Puisque l'établissement ferme subitement, transmission des contacts téléphoniques des services d'exploitations ? D'urgence 24h/24 ? Paie ? Réclamations ?...

Un courrier va être transmis la semaine prochaine à l'ensemble des salariés

7/ Après les vœux du PDG M. SALA, dans quelles villes précisément l'activité VTC va t elle s'étendre ? Quels délais ?

Les endroits où nous allons implanter de VTC sont indiqués par les « petit bonhomme vert sur la carte transmise

9/ Nous demandons la liste des établissements et des clients de l'agence ainsi que les chauffeurs s'y référant. La liste des contacts téléphoniques/mail de tous les chauffeurs de l'agence.

L'ensemble de ces éléments vont être transmis et mis au compte rendu

10/ Pouvez-vous détailler les "économies" prévus en fermant les agences en comparaison avec la prochaine organisation ?

Tous ces éléments ont été transmis au CE

11/ Combien de circuits scolaires sont renouvelés/déjà programmés pour la rentrée prochaine ? IME ? TAD ? Lesquels ?

La saison des AO n'a pas encore commencé. Rien ne change, nous continuons nos activités historiques

12/ Suite à la question portée à l'ordre du jour de la réunion DP du 31 Janvier dernier, vous trouverez les bulletins de paie de Mme Teulière de décembre et janvier (en PJ)... Pouvez-vous nous dire précisément combien de 13ème mois a t elle été payée en net et en brut ?

Le brut est en haut sur le mois de janvier, l'estimation de son 13 mois a été déduite de décembre en bas. Une réponse va être apportée à Mme Teulière

13/ Pouvez-vous nous transmettre les feuilles de route de M. Marssoni avec ses bulletins de décompte du temps de travail ? Pouvons-nous éclaircir sa situation ? Avez-vous souscrit un contrat/un accord pour pouvoir utiliser son parking ?

M Marssoni et Mme Akimpaye ne nous envoient pas leurs feuilles de route

14/ Mme Akimpaye travaille 45h ou 50h/semaine selon ses dires... Pouvez-vous nous transmettre ses feuilles de route, ses bulletins de décompte du temps de travail ainsi que ses bulletins de paie depuis le mois de septembre 2018 ? Pourquoi M. Guillot a refusé de lui faire un nouvel avenant depuis septembre ?

Les feuilles de routes vont être transmises aux élus sur la période de septembre à Janvier 2019

15/ J'ai appris (par des chauffeurs) que vous rapatriez certains véhicules pour l'installation de boîtier pour les locations "Drivy"? Où ? Quand ? Comment ? Lesquels ?

Le 18, 19, 20 février. Nous prévoyons d'équiper l'ensemble de nos véhicules. Il ne s'agit pas d'équipement Drivy mais de boîtier propre à VORTEX.

16/Les véhicules Vortex serviront ils aux locations le week-end et au transport d'enfants en semaine ? Est-ce sérieux de rouler avec un véhicule (pour transporter des enfants !) qui a servi le

week-end en location ?? Qui sera le garant de l'état de santé des véhicules ? Les clients (CG, IME...) sont-ils au courant ? Des chauffeurs Vortex vont-ils avoir un contrat Vortex et Drivy ? Si oui, Planning d'une semaine type ?

Il n'y a pas de problème sur la mutualisation de ces activités. L'information sera diffusée aux conducteurs au fur et à mesure du déploiement.

17/ Où en sont les négociations CSE ?

Les réunions de négociation ont commencé début janvier 2019